

CITOYENS AU CŒUR DES PRIORITÉS



PROFESSEUR DE PIANO – ÉCOLE DE MUSIQUE DE BROSSARD

DIRECTION DES LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

POSTE TEMPORAIRE À TEMPS PARTIEL DE SEPTEMBRE 2018 À MAI 2019

Urbaine, contemporaine et ouverte sur le monde, Brossard est la 12^e ville en importance au Québec avec plus de 86 000 habitants. Sa situation géographique enviable, en bordure du fleuve St-Laurent et à proximité de Montréal, la qualité des services municipaux offerts, l'accessibilité de ses commerces et de ses grandes voies de circulation combinée à la vie paisible de ses quartiers font de Brossard un milieu propice à l'épanouissement des individus et des familles et un lieu de travail des plus stimulants pour ses employés. La Ville est à la recherche d'un(e) candidat(e) professionnel(le) afin de combler un poste temporaire de professeur de piano afin de travailler à l'École de musique de Brossard.

L'École de musique de Brossard accueille plus de 300 élèves annuellement, de tous âges, tant débutants qu'avancés. Nos étudiants en piano, chant, guitare et violon ont l'opportunité de se produire en concert à plusieurs occasions durant l'année, notamment à l'Étoile Banque Nationale du Quartier Dix30, comptant sur l'appui d'enseignants expérimentés et dynamiques.



QUALIFICATIONS ET EXIGENCES :

- Baccalauréat en musique ou en voie d'obtention ou une formation jugée équivalente;
- Posséder une très bonne connaissance du répertoire de l'instrument, ainsi que du matériel pédagogique destiné à l'enseignement des styles classique et populaire;
- Être qualifié pour préparer des étudiants pour les examens de l'École de musique Schulich de l'Université McGill;
- Avoir la capacité de s'adapter à une clientèle variée telle qu'enfants, adolescents et adultes;
- Être disponible pour travailler les soirs de la semaine et en journée le samedi;
- Maîtriser la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit;
- Détenir une connaissance pratique de l'anglais parlé ou d'une troisième langue constitue un atout.

HORAIRE

Les journées de travail sont le mardi et le mercredi et les heures de travail sont comprises en 15h 30 et 21h 30.

Le salaire horaire se situe entre 22,16 \$ et 28,22 \$ selon l'expérience. Seules les personnes retenues seront contactées. Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

La Ville de Brossard souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, ainsi que le formulaire d'accès à l'égalité* (voir les informations ci-dessous) en mentionnant le numéro de concours **EXT-2018-29** dans l'objet du courriel au plus tard le 31 juillet 2018 à l'adresse suivante :

VILLE DE BROSSARD
Direction des ressources humaines
2001, boulevard de Rome, Brossard (Québec) J4W 3K5
Courrier électronique : resshum@brossard.ca

***Veuillez remplir le formulaire d'accès à l'égalité en emploi et le joindre à votre curriculum vitae :**

<http://www.ville.brossard.qc.ca/Carrieres.aspx>